

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

762/16

09/12/2016

Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur la situation à Alep

Depuis le début de l'offensive menée par le régime syrien et ses alliés, notamment la Russie, le bombardement aérien d'Alep-Est, par son intensité et son ampleur, a fait de nombreuses victimes civiles et ravagé une grande partie de la ville, provoquant une effroyable détérioration de la situation. L'UE condamne à nouveau avec force ces attaques délibérées, excessives, disproportionnées et aveugles contre les civils, le personnel humanitaire et de santé et les infrastructures civiles comme les écoles et les hôpitaux. C'est au premier chef au régime syrien qu'il incombe d'assurer la protection de la population syrienne. L'UE condamne les violations des droits de l'homme systématiques, généralisées et flagrantes qui persistent, de même que toutes les violations du droit international humanitaire. Ces violations, notamment les bombardements aveugles, perpétrées par le régime et ses alliés, ainsi que l'offensive dans son ensemble, doivent cesser. L'UE rappelle l'obligation qui est faite, en vertu du droit international humanitaire, de prendre toutes les mesures possibles pour garantir la protection des civils et des biens civils bénéficiant d'une protection spéciale au titre du droit international humanitaire.

Ces attaques et le recours à une tactique de guerre consistant à affamer des civils en assiégeant des zones peuplées, de même que les déplacements forcés de population, sont par ailleurs manifestement contraires au droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. Les responsables de ces violations, de crimes contre l'humanité et autres graves crimes internationaux, qui pourraient constituer des crimes de guerre, doivent répondre de leurs actes. L'impunité pour de tels crimes ne saurait être tolérée. Dans ce contexte, l'UE agira rapidement, conformément aux procédures établies, dans le but d'imposer de nouvelles mesures restrictives à l'encontre de la Syrie visant les personnes et les entités syriennes qui soutiennent le régime, aussi longtemps que la répression continuera.

Devant la souffrance de la population civile d'Alep, l'UE exige que toutes les parties au conflit, en particulier le régime syrien, accordent immédiatement un accès sans entrave et sans condition de manière ce que les malades et les blessés puissent être évacués d'Alep-Est conformément au plan des Nations unies, et pour permettre aux civils de se réfugier en lieu sûr. L'UE demande au régime syrien d'agir en ce sens d'urgence afin que la situation dramatique qui prévaut à Alep s'améliore. Elle invite la Russie à montrer, par des mesures et des actions, qu'elle met tout en œuvre pour user de son influence afin que cet objectif puissent être atteint. Compte tenu en particulier du fait que l'aide humanitaire ne se trouve qu'à quelques kilomètres. À cet effet, il est primordial qu'un cessez-le-feu immédiat soit décrété pour permettre aux Nations unies d'acheminer l'aide humanitaire aux personnes qui restent coupées du monde à Alep-Est et à celles qui s'en sont enfuies. L'UE prend acte de tous les efforts déployés par la communauté internationale dans ce contexte. Refuser arbitrairement d'accorder un accès humanitaire et priver les civils d'une aide indispensable à leur survie, comme l'aide alimentaire et la fourniture d'une aide médicale vitale, constitue une violation grave du droit international humanitaire. Parallèlement, les civils qui veulent et peuvent quitter Alep de leur plein gré doivent pouvoir emprunter sans entrave des couloirs humanitaires sûrs dans le plein respect du droit international humanitaire et sous le contrôle de l'ONU. L'UE prend acte de ce que l'opposition a marqué son accord pour faciliter la protection des civils et l'évacuation des blessés comme il se doit. Elle soutient résolument les efforts déterminés que ne cessent de déployer les Nations unies pour faire face à la situation humanitaire à Alep et dans le reste de la Syrie.

L'UE condamne les atrocités commises par Daech et les autres groupes terroristes désignés par les Nations unies, et réaffirme qu'elle est résolument déterminée à les combattre. Daech et les autres organisations terroristes désignées par les Nations unies constituent une menace pour l'avenir de la Syrie, ainsi que pour les intérêts et les valeurs de l'UE.

L'UE rappelle son attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que sa conviction profonde qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. Il ne saurait y avoir de paix durable en Syrie sous le régime actuel et tant que les revendications et aspirations légitimes de tous les composants de la société syrienne n'auront pas été prises en compte. L'UE appelle à un cessez-le-feu immédiat et total dans toute la Syrie. Elle contribue le plus à l'aide humanitaire visant à sauver la vie des civils victimes du conflit, dans le respect strict des principes humanitaires. Elle continue également à plaider avec toujours plus d'insistance en faveur d'une solution politique qui donne lieu à une véritable transition politique vers un gouvernement responsable et inclusif pour tous les Syriens, comme le prévoient le communiqué de Genève de

2012 et la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies, et elle soutient sans réserve les efforts de l'envoyé spécial des Nations unies, Staffan de Mistura, pour créer les conditions de la reprise de pourparlers intra-syriens, avec la participation effective des femmes et de la société civile. En conséquence, l'UE intensifiera ses démarches auprès d'acteurs régionaux clés concernant l'avenir de la Syrie, en coordination constante avec l'envoyé spécial des Nations unies, qu'elle soutient pleinement, en vue de préparer le terrain à la reprise d'un processus politique inclusif et mené par les Syriens, sous les auspices des Nations unies. Elle continuera de soutenir les efforts de l'opposition syrienne, et en particulier du Haut comité des négociations (HCN), en tant que délégation de l'opposition dans le cadre des pourparlers menés sous l'égide des Nations unies.

L'UE souligne que seule la mise en place effective d'une transition politique inclusive lui permettra d'aider à la reconstruction du pays, directement et par l'intermédiaire des organisations internationales.

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press